



# CE DO NC

## Bulletin des Elus - N° 102

### Mai 2016

Union  
syndicale  
**Solidaires**  
**SUD**



## Edito

Les élus SUD n'ont participé qu'à la 1ère journée du CE de mai en raison du mouvement prévu le lendemain. Afin de clarifier notre position, voici la déclaration lue en séance :

*Décidément, la méthode Coué ne fonctionne pas. Manuel Valls a beau claironner que la mobilisation s'essouffle, les manifestations lui opposent un démenti cinglant.*

*Pourtant, le pouvoir fait tout, et même plus, pour décourager celles et ceux qui se battent contre la loi travail.*

*Violences policières dans les manifestations, violence institutionnelle avec l'utilisation du 49.3, répression contre le mouvement social. Mais même ces méthodes méprisables ne peuvent rien contre le fait que 70% de la population est opposée à cette loi.*

*Loin de s'essouffler, la mobilisation est entrée dans une nouvelle phase. Des secteurs sont partis en grève reconductible, comme les cheminots, les routiers ou les salariées des Aéroports de Paris. Des ports et des raffineries sont bloqués, en lien avec les salariés de ces sites stratégiques.*

*La réponse du premier ministre ne s'est pas fait attendre. Il a envoyé l'artillerie lourde.*

*La réponse du monde du travail doit être celle de l'unité et de la détermination.*

*Les salarié-es en lutte doivent converger et se prêter main forte, comme en Normandie où des militant-es de différents secteurs professionnels, avec des étudiants et des militants de Nuit debout, aident les salarié-es des raffineries, des ports et des docks ! Mais il faut faire plus !*

*Dans le bras de fer qui nous oppose au gouvernement et au patronat, les semaines qui viennent sont décisives. Ce que redoute notamment le gouvernement, c'est le blocage des activités dans tous les secteurs.*

*Et en ce qui nous concerne, les raisons de la colère ne manquent pas :*

*Emploi, salaires, conditions de travail, tous les clignotants sont au rouge.*

*L'emploi dans le secteur des Télécoms est bien malmené et massivement détruit depuis des années. Le recours à l'emploi des jeunes, avec l'apprentissage, est important mais demeure pour le plus grand nombre source de précarité puisqu'il ne débouche que trop rarement sur un emploi en CDI. Pareil pour la sous-traitance qui équivaut pour les salariés à moins de droits sociaux et plus de précarité !*

*Trop c'est trop !*

*Marre de cette politique menée par nos patrons avec le soutien du gouvernement! Marre des suppressions de postes, des concentrations des emplois dans les grandes villes, des écarts salariaux toujours plus grands et des pressions en tout genre!*

*Avec la Loi travail, une entreprise pourra, avec les syndicats d'accompagnements, baisser les salaires, la rémunération des heures supplémentaires et changer le temps de travail...*

*Tout ça nous n'en voulons pas !*

*Il est plus que temps de construire la grève générale reconductible dans nos entreprises.*

*Nous nous battons jusqu'au retrait de cette loi scélérate !*

## AD Plan Schéma Directeur Permanent

Depuis que l'entreprise a touché au concept du PSD, elle ne veut plus s'arrêter! Quand c'est pour améliorer les boutiques, les agrandir et offrir une nouvelle expérience pour les clients sans rogner sur le

droit des salarié·es, on peut encore se dire que cela a du sens. Par contre, réduire le nombre de boutiques de manière aussi radicale que la Direction Orange Normandie Centre le fait depuis quelques années, c'est difficile à accepter. Certes Mme Colomès ne fait que mettre en œuvre le plan qu'elle avait promu lorsqu'elle était à la tête de la Direction Commerciale Régionale. Cette fois c'est la boutique du Havre Grand Cap qui va en faire les frais avec une fermeture sèche. L'argument ? C'est la dernière boutique du secteur..., imparable, surtout que maintenant l'avant dernière va se retrouver menacée. Le projet comprend la refonte au concept Smartstore de Montivilliers, c'est un peu la "compensation" allouée par l'entreprise à l'agglomération Havraise.

Et comme le PSD ne s'arrête effectivement pas, la boutique d'Alençon va déménager vers un autre local pour une mise au concept Smartstore à un endroit plus "passant" d'après l'entreprise. Il est impératif que ces travaux permettent l'amélioration des conditions de travail de nos collègues. Il n'est pas question de retrouver du "Smart" (intelligent en français) partout, sauf dans les dossiers de l'entreprise.

## Agrément SST, 2ème

Après une première présentation du dossier en avril, la direction revient vers les élus afin d'avoir un avis sur le renouvellement de l'agrément du service de santé au travail. Cet agrément explique le fonctionnement de la médecine du travail au sein d'Orange pour les prochaines années. Nous avons actuellement 6 médecins, 7 infirmiers, 11 préventeurs, 8 assistants sociaux, 1 responsable Environnement du travail responsable du pôle médico-social et 16 cabinets médicaux pas tous au même niveau (avec un risque de fermeture pour Dieppe, Lisieux, Flers, Montargis, Cherbourg dans les cinq ans au vu de l'évolution des effectifs).

La Direction, lors de la précédente demande d'agrément, s'était engagée sur certains points notamment la pluridisciplinarité (travail en groupe des médecins et préventeur avec la direction pour éviter les risques sur la santé sur des projets tels que DELIVERY, aménagement de poste ...). Cependant,

l'action du responsable Environnement du travail sur les dernières années a été jugée insuffisante par les médecins dans l'avis qu'ils ont rendu. Après analyse de la commission HSCT, les élus SUD ont décidé de suivre les recommandations de celle-ci et ont donné un avis négatif, ce dossier ne garantissant pas un réel suivi de la santé des salarié·es sur le groupe Orange



## Restauration Tours

Suite au déménagement du site de Tours Carlotti vers les « Deux Lions », la cantine actuelle fermera ses portes le 24 juin. Les salariés ne seront pas conservés par le nouveau prestataire SOGERES au sein du nouvel RIE (Restaurant Inter-Entreprise). Pour l'instant les salarié·es Orange seront les seuls utilisateurs, la Poste n'ayant pas souhaité faire appel à ce prestataire. Attention les badges API seront soldés à la fermeture définitive de la cantine Carlotti.

## ASC

Pour des raisons d'arbitrage budgétaire les élus du CE ont voté une résolution du bureau reportant l'envoi des chèques cultures.

**Prochain CE, mercredi 22 et jeudi 23 juin.**

### Elu(e)s SUD

Titulaires : Yannick Le Morvan (Trésorier), Laurent Le Deunf, Jean-Pierre Sauvegrain, Jean-Claude Planchin

Suppléants : Jean Caillard, Sylvain Boulant, Denis Allix, Yannick Veschambes

Représentant Syndical : Nicolas Savaton

Sud BN 0231942600 sudptt14@wanadoo.fr Sud 36-37 0247851111 sudptt36.37@gmail.com

Sud HN 0235632020 sudptt.hn@orange.fr Sud Loiret 0238837239 sudloiret@wanadoo.fr